

Syndicat d'Electricité de l'Arrondissement d'Avesnes

Comité syndical – 29 juin 2022

18h00

Carré des Saveurs - Maroilles

Compte-Rendu

1/ Appel des élus

Le comité syndical s'est ouvert sous la présidence de M. Guislain Cambier. Après avoir fait l'appel, il a été compté 24 élus présents, 21 élus absents, 4 élus excusés. 6 élus absents excusés ont donné pouvoir.

Pour la CAMVS

Etaient présents :

Messieurs Christian BERNARD, Alain BOUILLIEZ, Michel DELVALLEE, Claude DUPONT, Eric FEDDI, Bruno LEGROS, Jean-Louis SIMON.

Madame Emmanuelle DELABRE.

Etaient absents :

Messieurs Serge BERNARD, Aurèle HENAUT, Arnaud DECAGNY, Michel DETRAIT, Jean-Pierre MANFROY, Lucien SERPILLON, Didier WILLOT, David ZELANI.

Etaient excusés :

Madame Dominique DACOSSE, messieurs Eric LEBRUN, Bernard CARPENTIER.

Procurations :

Monsieur David DYSON à Monsieur Guislain CAMBIER, Monsieur Michel LEFEVRE à Monsieur Nicolas DOSEN, Monsieur Yvon MILLE à Monsieur Claude DUPONT, Monsieur Fabrice PIETTE à Monsieur Christian BERNARD.

Pour la Communauté de Communes Sud Avesnois

Etaient présents :

Messieurs Mario NUZZOLO, Christian POINT.

Etaient absents :

Messieurs Pascal COBUT, Patrick LANDA, Thierry REGHEM.

Procurations :

Monsieur Claude GARY à Monsieur Christian POINT.

Pour la 3CA

Etaient présents :

Messieurs Bernard MOLITOR, André BERTAUX, Philippe BODIN, Nicolas DOSEN, Guy ERPHELIN, Vincent JUSTICE.

Madame Colette WATREMEZ.

Etaient absents :

Messieurs Alain BASLY, Alain DELTOUR, Dominique GOBERT, Mickaël SNAUWAERT.

Pour la CCPM

Etaient présents :

Messieurs Jean-Louis BAUDEZ, Guislain CAMBIER, Daniel DAZIN, André DUCARNE, Francis DUPIRE, Alain GERARD.

Madame Zahra GHEZZOU.

Etaient absents :

Messieurs Luc BERTAUX, Guillaume LESOURD, Patrick PIANA, Dominique QUINZIN.

Mesdames Hélène DUMORTIER, Nathalie MONIER.

Etait excusée :

Madame Martine LECLERCQ.

Procuration :

Monsieur Claude BLOMME à Monsieur Guislain CAMBIER.

Le quorum étant atteint, la séance a pu commencer. Monsieur André Ducarne en est élu secrétaire.

En préambule à la tenue du comité, Monsieur le Président informe les membres présents de sa rencontre avec les représentants d'Entente Energie Territoire des Hauts-De-France, regroupant les A.O.D.E. des Hauts-De-France. Monsieur le Président ajoute qu'une synergie territoriale permet de mieux se sentir représenté vis-à-vis d'interlocuteurs tels qu'ENEDIS. Il demande aux délégués leur accord pour poursuivre cette démarche de rapprochement, qui lui est accordée à l'unanimité.

2/ Approbation du compte-rendu du comité syndical du 5 avril 2022 :

Le compte-rendu est adopté à l'unanimité. Monsieur Lefèbvre, absent excusé à ce comité, a demandé à ce que sur la feuille de présence de ce comité du 5 avril, il soit noté absent excusé au lieu d'absent ; ce qui a été fait.

3/ Compte-rendu de la délégation au Président

Monsieur le Président fait état de la signature d'une convention de délégation de maîtrise d'ouvrage et de reste à charge avec la commune de Vendegies-Au-Bois, pour les travaux d'effacement des réseaux secs Grand-Rue, 1^{ère} partie, dont le coût total de l'opération s'élève à 168.000 € TTC : Les travaux sur le réseau Basse Tension seront subventionnés au titre de l'Article 8 – subvention prévisionnelle de 38.720 € ; le reste à charge communal étant estimé à 109.920 €.

4/ 4/ Utilisation du fonds de concours :

Le 9 juin 2021, le Comité Syndical a adopté le règlement du Fonds de Concours permettant aux communes de moins de 2.000 habitants qui s'engagent dans une démarche visant aux économies d'énergie, de se voir reverser 25% du produit de la TCCFE. A ce jour, les dossiers validés sont les suivants :

Communes	TCCFE Année 2021	Fonds octroyé	Montant HT des travaux	Descriptif des travaux
BOULOGNE-SUR-HELPE	2.016,03 €	1.976,29 €	2.495,00 €	Remplacement de l'éclairage de l'horloge par des LEDs
HARGNIES	3.119,11 €	1.554,31 €	1.942,89 €	Remplacement chauffage et thermostat de régulation
SARS-POTERIES	7.450,78 €	7.450,18 €	16.920,00 €	Remplacement du système d'éclairage public par du solaire
BOUSIES	7.947,50 €	1.534,45 €	23.450,36 €	Remplacement de l'éclairage existant par des LEDs

Il est proposé en conséquence au Comité Syndical de délibérer favorablement à l'octroi pour chaque commune des sommes ci-dessus indiquées, lesdites sommes étant libérées dès la présentation par les communes de l'état des dépenses acquittées.

Le vote revient favorable à l'unanimité.

5/ Renouvellement de la cotisation à R.V.V.N. (Réseau Villes et Villages Numériques) :

Le Syndicat, dont le site est hébergé par R.V.V.N. lui verse une cotisation annuelle de 3.000 € ; celle-ci couvre les prestations d'hébergement, maintenance, messagerie, développement et de mise en conformité réglementaire. Il est proposé au comité syndical de voter en faveur de ce renouvellement, et le vote revient à l'unanimité.

6/ Présentation du Compte-Rendu d'Activités 2021 d'ENEDIS et EDF, présentation de la Part Couverte par le Tarif (P.C.T.) :

La présentation est faite par Monsieur Jaussème, directeur territorial délégué d'ENEDIS, de Madame Basserue, responsable concession, accompagnée de Madame Alterini, interlocutrice privilégiée pour les communes du Syndicat

Chaque délégué a été destinataire via internet du compte-rendu et de sa synthèse, et dispose de la version papier de la synthèse. Le compte-rendu est présenté publiquement aux membres, par les représentants d'ENEDIS et d'EDF. A l'issue de cette présentation ont eu lieu moult échanges axés notamment sur les IRVE (Installations de Recharge de Véhicules Electriques) et possibilités qu'offre ENEDIS pour des études prospectives sur notre territoire.

Le comité syndical prend acte ensuite du compte-rendu d'activités, à l'unanimité et sans réserve.

La Part Couverte par le Tarif, ou P.C.T. est un dispositif permettant de réaliser essentiellement des raccordements pour des puissances supérieures à 36 kVA. Il pourrait être mis en œuvre afin de pallier la programmation du CAS-FACE gérée par le Département, arrêtée à la fin avril de chaque année. La parole est donnée à ENEDIS pour présenter les grandes lignes du système. Le Syndicat dispose contractuellement des clés permettant la mise en œuvre du PCT, et le comité devra se prononcer à ce sujet.

7/ Présentation par Monsieur Philippe Bodin du "Shift Project" :

Le Shift Project est un "Think Tank" autrement dit un groupe de réflexion composé d'experts, formant une association "Loi de 1901", et dont l'objectif est d'éclairer et influencer le débat sur la transition énergétique. Le diaporama de ce soir est essentiellement axé sur les énergies renouvelables, avec un accent particulier porté sur leur adaptabilité à notre territoire. La présentation a été suivie d'échanges fructueux et constructifs, ainsi que des remerciements chaleureux de notre Président.

8/ Questions diverses

Question posée par Monsieur Bodin, et portant sur la multiplicité des supports d'opérateurs tels qu'ORANGE et la Fibre, qui dénaturent l'environnement, et contre laquelle il est difficile de mettre un terme. Monsieur le Président promet de relayer cette remarque pertinente auprès de nos deux députés, afin qu'une suite favorable puisse être donnée à cette doléance.

N'ayant plus de questions parmi l'assemblée, Monsieur le Président clôt le comité à 20 heures, remercie l'ensemble des présents et leur offre le verre de l'amitié, séquence pendant laquelle les échanges engagés peuvent se poursuivre.